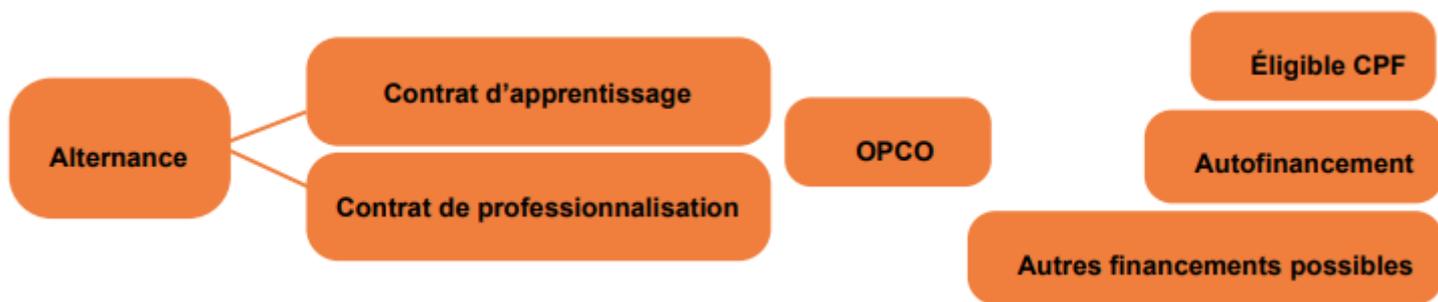


BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »

Diplôme de niveau 4 (Bac) inscrit au RNCP 37191

FORMACODE :15466. Activité physique et sportive
NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de loisirs



Coût de la formation de 9€ à 15€ de l'heure, nous consulter

Objectifs de la formation

Objectifs globaux de la formation :

- Au sein d'une (ou de plusieurs) structure(s) et dans le cadre de son projet d'animation, le titulaire du brevet professionnel mention APT réalise des prestations visant :
- au développement et au maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être,
 - à la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics,
 - à l'éducation et à la citoyenneté,
 - au respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser de manière autonome des prestations d'accueil, d'animation, de découverte, d'initiation et de perfectionnement en Activité Physique pour Tous
- Conduire un projet d'animation en s'appuyant sur des activités visant au maintien, à l'entretien et au développement de la condition physique, au développement psychomoteur à la découverte et à l'initiation à l'APT
- Garantir au pratiquant, adhérent, usager ou consommateur des conditions optimales de sécurité tout en assurant la qualité pédagogique des prestations et de maîtrise de l'environnement
- Participer au fonctionnement, à la gestion et au développement de la structure qui l'emploie
- Organiser ses activités dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure qui l'emploie - Participer à l'encadrement de publics particuliers sous réserve d'appliquer les préconisations de personnes qualifiées

Unités Capitalisables à valider (UC)	Contenu
UC 1	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
UC 2	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
UC 3	Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention APT
UC 4	Mobiliser les techniques de l'option APT pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Contenu de la formation

Pédagogie / Publics / Activités ludiques
Anatomie-Physiologie
Règlementation
Gestion de projet
Activités de pleine nature et entretien corporel
Laïcité / Développement durable / Appréhender le handicap / Lutte contre la maltraitance



Méthodes pédagogiques

Enseignement spécialisé dispensé par une équipe de formateurs validée par la DRAJES d'Occitanie.

Suivi personnalisé (au moins 5 fois dans l'année) des stagiaires dans les structures d'accueil, d'emploi ou stage.

Évaluation

Certification des UC lors des 5 épreuves supervisées par la DRAJES de l'Occitanie (dont les EPMS, Epreuve de Mise en Situation Professionnelle)

Validation partielle possible

Durée

12 mois (aménagement possible de la durée)

500 à 600 heures en centre en moyenne.

1000 heures en entreprise pour l'alternance ou 420

heures de pratique en situation réelle dans le cadre d'un emploi ou d'un stage.

Le stage pratique est effectué par le stagiaire en dehors des heures de formation en centre. Il doit permettre de mettre en pratique les apports théoriques fait à 16/30 FORMATION.

Organisme certificateur

DRAJES

Certification

Date d'enregistrement du diplôme : jusqu'au 01/03/2028

Dates à retenir

De janvier à décembre

Modalités d'accès

Participer à une réunion d'information collective puis à un entretien individuel. Être titulaire du PSC1.

Réussir les tests d'entrée physique et écrit (organisés environ 1 mois avant le 1^{er} jour de formation)

S'inscrire avant l'entrée en formation

Suite de parcours

En étant titulaire du BPJEPS, vous pourrez donc devenir animateur ou éducateur sportif dans une entreprise ou association en rapport avec l'obtention de votre diplôme.

Si vous ne souhaitez pas entrer tout de suite dans la vie active, poursuivez vos études. En effet, même avec l'obtention de votre diplôme, vous pourrez préparer le concours de la fonction publique hospitalière (pour devenir animateur) ou de la fonction publique territoriale (pour devenir animateur territorial ou éducateur territorial des activités physique et sportives) ou faire un DEJEPS

Public

Tout public

Renseignements

Service Commercial

Nathalie LAMBERT

06 99 11 85 66

nathalie.lambert@ds-groupe.fr

Service Administratif

Philippe ORSINI

09 81 26 93 91

philippe.orsini@ds-groupe.fr

Référent handicap

Elodie IMBERT

06 11 71 33 96

elodie.imbert@ds-groupe.f